

FO exige l'ouverture d'un Ségur du Social et du Médico-social sur les rémunérations des personnels

Après avoir obtenu des avancées salariales conséquentes pour les personnels hospitaliers et des EHPAD, du secteur public et privé, la Fédération FO des personnels des Services Publics et de Santé exige l'ouverture immédiate de négociations au profit des agents du secteur social et médico-social, qui en ont été exclus par le Ministère des Solidarités et de la Santé.

Comme il est stipulé dans l'accord relatif à la fonction publique hospitalière signé par FO, « **un travail spécifique devra être conduit sur la situation particulière des agents et des salariés des établissements sociaux et services médico-sociaux.** »

Pour la Fédération FO SPS, le « Ségur de la Santé », outre le suivi des reclassements des personnels soignants, médicotextiques et de rééducation qui doit conduire à des revalorisations salariales à hauteur des espérances des professionnels, doit obligatoirement conduire à un « Ségur » des salariés du secteur social et médico-social. C'est d'ailleurs dans ce sens, que le 13 juillet, la Fédération FO SPS s'adressait à Matignon aux membres du gouvernement.

Le Premier Ministre et le Ministre des Solidarités et de la Santé se sont engagés au travers de cet accord à « **agir sur l'attractivité de la fonction publique hospitalière quel qu'en soit le lieu d'exercice : établissements sanitaires sociaux et médico-sociaux et de mieux en reconnaître les spécificités et les suggestions** » et qui pour FO ne peut que passer par des revalorisations salariales.

C'est pourquoi, les négociations doivent s'ouvrir le plus rapidement possible sur l'élargissement du périmètre du volet « carrières et rémunérations » au profit des agents de ces structures.

La Fédération FO SPS appelle d'ores et déjà ses syndicats des secteurs sociaux et médico-sociaux à se préparer à la mobilisation dès septembre pour l'obtention de l'égalité de traitement entre les agents de la Fonction Publique Hospitalière.

Le Secrétariat Fédéral

Paris, le 15 juillet 2020